

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Budget principal Ville, budgets annexes camping et cinéma

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2022, disponible sur le site internet de la Ville.

Budget principal :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2021 a généré un résultat réel d'exécution de + 1 097 128,30 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 3 561 363,30 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 4 658 491,60 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2020	CA 2021	Evolution
011 - Charges à caractère général	2 962 591,63 €	3 305 695,45 €	11,58%
012 - Charges de personnel	8 255 433,73 €	8 302 636,13 €	0,57%
014 - Atténuation de produits	164 875,00 €	156 337,00 €	-5,18%
65 - Autres charges de gestion courante	1 605 180,63 €	1 595 429,37 €	-0,61%
66 - Charges financières	991 836,11 €	880 634,80 €	-11,21%
67 - Charges exceptionnelles	1 027,30 €	1 809,72 €	76,16%
68 - Dotations aux provisions		500 000,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	781 659,97 €	1 516 384,80 €	94,00%
TOTAL	14 762 604,37 €	16 258 927,27 €	10,14%

Chapitre 011 Dépenses à caractère général : elles sont en hausse par rapport à 2020 de + 343 103,82 € (+11,58%). Cela s'explique par le coût total supporté sur une année complète de l'entretien des bâtiments communaux laissés en déshérence (chaudières, toitures...) soit un impact de 268 500 €.

Chapitre 012 Charges de personnel : elles constituent le poste le plus important du budget de fonctionnement. L'évolution a été réduite à hauteur de +0,57%.

Chapitre 014 Atténuation de produits : ce poste comprend essentiellement le reversement du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : Suite au passage de nomenclature M14 à M57 au 1^{er} janvier 2020, les dépenses des chapitres 65 et 67 sont réparties différemment : un transfert de l'ensemble des articles du chapitre 67 au chapitre 65 s'est appliqué.

Ce chapitre comprend en partie les contributions, participations et les subventions aux associations. Le montant constaté en 2021 par rapport à 2020 a été globalement maintenu.

Concernant la subvention d'équilibre versée au CCAS pour 2021 le montant, au vu des besoins et du bon fonctionnement de cette activité, a été de 154 408,42 €.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : cette dépense est en baisse grâce à la sécurisation de la dette.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : Suite au passage de nomenclature M14 à M57 au 1^{er} janvier 2020, les dépenses des chapitres 65 et 67 sont réparties différemment : un transfert de l'ensemble des articles du chapitre 67 au chapitre 65 s'est appliqué. Il comprend uniquement l'article 673 « titres annulés sur exercice antérieur ».

Chapitre 68 Dotations aux provisions : cette écriture est liée à la constitution de provisions afin de respecter la sincérité budgétaire et la transparence des comptes. Ces provisions constatées ont été adoptées lors de la séance du Conseil municipal du 8 avril 2021.

Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2020	CA 2021	Evolution
013 - Atténuation de charges	319 463,84 €	238 745,36 €	-25,27%
70 - Produits des services, domaine, ventes diverses	434 499,65 €	522 159,77 €	20,17%
73 - Impôts et taxes	9 668 981,92 €	841 938,00 €	-91,29%
731 - Fiscalité locale		9 459 498,18 €	
74 - Dotations et participations	5 367 664,15 €	5 131 754,16 €	-4,40%
75 - Autres produits de gestion courante	144 380,09 €	162 471,92 €	12,53%
76 - Produits financiers	328 799,22 €	328 811,89 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	2 112,00 €	544 728,38 €	25692,06%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		125 947,91 €	
002 - Report de l'exercice N-1	2 837 096,43 €	3 561 363,30 €	25,53%
TOTAL	19 102 997,30 €	20 917 418,87 €	9,50%

Chapitre 013 Atténuation de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunération des agents en maladie.

Chapitre 70 Produits des services : ils correspondent aux recettes générées par les différents services proposés à la population, ils sont constatés à la hausse en 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement du fait du maintien des ouvertures des services (Ecoles d'arts et de musique, les cantines, le centre de loisirs...).

Chapitre 73 Impôts et taxes : il comprend deux articles :

- 73221 FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) ;
- 732221 FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales).

Le montant de 2021 s'élève à 841 938 € par rapport à celui de 2020 qui était de 831 262 €.

Chapitre 731 Fiscalité locale : il correspond essentiellement aux recettes de fiscalité directes locales.

En 2021 elles s'élèvent 9 459 498,18 € contre 8 837 719,92 € pour 2020.

Cette hausse s'explique suite à l'évolution importante de la taxe additionnelle sur les droits de mutation.

Chapitre 74 Dotations et participations : la recette principale de ce chapitre est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles et la redevance foires et marchés.

Chapitre 76 Produits financiers : 6^{ème} année du versement du fonds de soutien suite à la renégociation des emprunts structurés à risques.

Chapitre 77 Produits exceptionnels : ces recettes comprennent essentiellement les produits des cessions. Suite à la réorganisation des services de la DDFIP, le Comptable public a souhaité reporter les écritures de cessions 2020 sur l'exercice 2021 du fait de la non-réception des actes notariés.

Globalement l'épargne brute s'améliore de 202 608,72€ entre 2020 et 2021 pour atteindre 2,49M€. Le taux d'épargne brute s'améliore de 0,04 point pour s'établir à 14,4%.
--

➤ Section d'investissement :

L'année 2021 a généré un résultat réel d'exécution de + 670 977,32 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de - 1 110 190,83 € le résultat cumulé de clôture s'élève à - 439 213,51 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2020	CA 2021	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	42 052,99 €	13 204,00 €	-68,60%
204 - Subventions d'équipement	360 000,00 €	101 099,41 €	-71,92%
21 - Immobilisations corporelles	323 039,79 €	806 908,46 €	149,79%
23 - Immobilisations en cours	600 436,62 €	1 274 491,47 €	112,26%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	24 183,50 €		-100,00%
19 - Subventions d'investissement	330,14 €		-100,00%
16 - Emprunts	1 818 365,28 €	1 697 325,57 €	-6,66%
040 - Opérations de transfert entre sections		125 947,91 €	
041 - Opérations patrimoniales		4 381,00 €	
TOTAL	3 168 408,32 €	4 023 357,82 €	26,98%

En 2021, la municipalité a poursuivi divers investissements afin de maintenir les services et activités proposés aux habitants pour un montant de 2 195 703,34 €.

• Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2020	CA 2021	Evolution
13 - Subventions	376 606,14 €	324 188,25 €	-13,92%
16 - Emprunts	350 000,00 €	1 902 500,00 €	443,57%
10 - FCTVA, taxe d'aménagement, cautions et excédent de fonctionnement capitalisé	216 486,56 €	946 881,09 €	337,39%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	781 659,97 €	1 516 384,80 €	94,00%
041 - Opérations patrimoniales		4 381,00 €	
001 - Report de l'exercice N-1	333 464,82 €	- €	-100,00%
TOTAL	2 058 217,49 €	4 694 335,14 €	128,08%

Les recettes d'investissement 2021 comportent essentiellement les subventions d'équipement, l'emprunt, l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068 : affectation du résultat couvrant le déficit N-1).

Budget annexe Camping :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2021 a généré un résultat réel d'exécution de + 3 547,07 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 5 449,56 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 8 996,63 €.

➤ Section d'investissement :

L'année 2021 a généré un résultat réel d'exécution de – 13 656,80 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 4 707,00 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à - 8 949,80 €.

Budget annexe Cinéma :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2021 a généré un résultat réel d'exécution de – 15 230,49 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 15 230,49 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 0,00 €.

➤ Section d'investissement :

L'année 2021 a généré un résultat réel d'exécution de + 9 530,00 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 25 210,38 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 34 740,38 €.